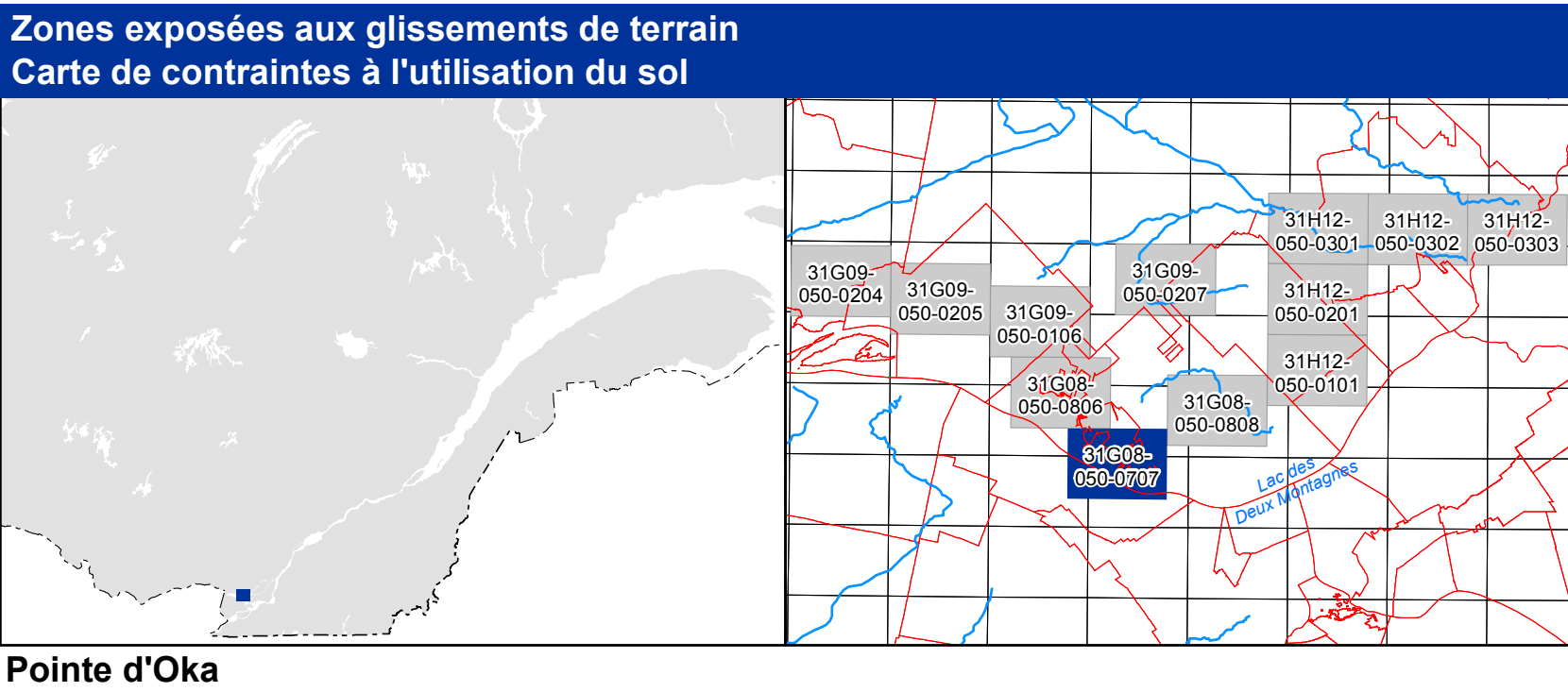


Pointe d'Oka



Zones de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs

RA1	Zone composée de sols à prédominance argileuse, avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS1	Zone composée de sols hétérogènes (fill ou roc altéré), avec ou sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique
RA2	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique	DS2	Zone située à l'embouchure d'un ravin, susceptible d'être affectée par l'étalement de débris hétérogènes lors de crues importantes
RA3	Zone composée de sols à prédominance sableuse, avec érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS3	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain, susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique
RA4	Zone composée de sols à prédominance sableuse, sans érosion, susceptible d'être affectée par des glissements de terrain d'origine naturelle ou anthropique	DS4	Zone contenant des débris d'ancien glissement de terrain, susceptible d'être réactivé par des phénomènes naturels ou par des interventions d'origine anthropique

Zones de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs

RA5	Zone composée de sols à prédominance argileuse, située généralement au sommet des talus, pouvant être emportée par un glissement de terrain de grande échelle	DS5	Zone composée de sols à prédominance argileuse, sans érosion importante, sensible aux interventions d'origine anthropique, pouvant être affectée par un glissement de terrain de grande échelle
RA6	Zone située à la base des talus, pouvant être affectée par l'étalement de débris provenant des zones RA1 à RA4	DS6	Zone composée de sols à prédominance argileuse, pouvant hypothétiquement être affectée par des glissements de terrain de grande échelle

Note: Les zones foncées correspondent aux talus tandis que les zones claires représentent les bandes de protection à la base et au sommet des talus

Autres symboles:

- Sommet de talus
- Base de talus
- Limite du relevé LIDAR aéroporté

Avis à l'utilisateur

Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation proposée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique	Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3° Système de coordonnées planes du Québec (SCQP), fuseau 8
Longitude d'origine (méridien central)	73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 5000 cm sur le terrain, soit 50 mètres)

0 50 100 200 300 400 500 m

1 / 5000

Sources	Organisme	Date / Année
Données		
Relevés géotechniques de terrain	Ministère des Transports du Québec	2009
Hypsomètres de référence par relevé LIDAR aéroporté	Ministère des Transports du Québec	Avril 2010
Orthophotographies numériques	Communauté métropolitaine de Montréal	Jun 2007
Réalisation		
Production: Ministère des Transports du Québec		
Direction du laboratoire des chaussées		
Service de la géotechnique et de la géologie		
Version 1.0 (avril 2012)		
© Gouvernement du Québec		
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 1 ^{er} trimestre 2012		